



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada

Service national de passation de marchés

Bid Fax: 1-855-983-1808

Bid Email: soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 003 À UNE INVITATION À SOUMMISSIONNER

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés

Calgary, AB

| | |
|---|----------------------------------|
| Titre : Toilettes sèches au départ du sentier de la rivière Simpson et au lac Bow – parcs nationaux Kootenay et Banff | |
| N° de l'invitation : 5P468-22-0056/A | Date : 15 juillet 2022 |
| N° de modification : 003 | |
| N° de référence du client : | |
| N° de référence de SEAG : PW-22-00999940 | |

| | |
|--|--------------------------------|
| L'invitation prend fin : À : 14h00 Le : 21 juillet 2022 | Fuseau horaire : HAR |
|--|--------------------------------|

| | |
|---|--|
| F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/> | |
| Adresser toute demande de renseignements à : Jen Maheu | |
| N° de téléphone : 587-432-8458 | N° de télécopieur : 1-855-983-1808 |
| Courriel : jennifer.maheu@pc.gc.ca | |
| Destination des biens, services et travaux de construction : Voir aux présentes | |

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

| | |
|--|----------------------------|
| Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur : | |
| Adresse : | |
| N° de téléphone : | N° de télécopieur : |
| Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) : | |
| Signature : | Date : |

Modification 003

La présente révision vise à répondre aux questions des soumissionnaires et à apporter des modifications au dossier d'appel d'offres.

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q5 Commentaire au sujet des granulats.

Le gravier compacté de 1,9 mm ou moins n'existe pas en tant que produit disponible. Dans le cadre de la présente demande, on utilise généralement du gravier concassé de 18 mm ou de la roche lavée de 18 mm

R5 L'Agence Parcs Canada (APC) n'accepte pas les demandes visant à soumettre des produits ou des matériaux pour approbation avant que l'appel d'offres ne soit attribué.

Les matériaux de remblayage et les granulats doivent être approuvés par le représentant du Ministère (RM) avant l'installation (conformément à la section 5.6.2).

Les chemins d'accès aux toilettes doivent répondre aux exigences de l'Association canadienne de normalisation (CSA), notamment en ce qui concerne la pente, la largeur et la hauteur maximales.

Q6 Les plans des sentiers, du nivellement des sites et de l'aménagement paysager final doivent être soumis au RM pour examen et approbation avant la construction. L'APC demande-t-elle à l'entrepreneur de fournir un plan conception-construction pour le nivellement des sites, l'aménagement paysager et les sentiers ? Dans quelle mesure l'APC s'attend-elle à ce que l'entrepreneur fournisse une étude de site et des plans des sites existants ainsi qu'un nouveau plan conçu par un géotechnicien et une étude complète des conditions de l'ouvrage fini après la construction ?

R6 L'APC demande que les plans des sentiers, du nivellement du site et de l'aménagement paysager final soient soumis au RM pour examen et approbation avant la construction. Une étude de site des conditions de l'ouvrage fini n'est pas requise.

L'entrepreneur doit fournir un plan de site qui montre un plan de nivellement et de drainage approprié pour les sites du lac Bow et de la rivière Simpson. Conformément aux sections 5.6.1 et 5.6.2, un plan de site doit inclure un plan de nivellement et de drainage de la zone appropriée.

Q7 Existe-t-il un rapport géotechnique sur les conditions de subsurface pour ce projet?

R7 Non.

Q8 Existe-t-il un plan du site disponible montrant l'étendue exacte des travaux à effectuer décrits à la section 5.5.1?

R8 Non.

Conformément à l'énoncé des travaux, des documents de référence et des photos fournis :

- Site du lac Bow : démolition des toilettes existantes et fourniture et installation d'une nouvelle toilette et d'une nouvelle fosse préfabriquées au même endroit; rétablissement des sentiers d'accès existants, y compris un plan de pente et de drainage approprié.
- Site du départ du sentier de la rivière Simpson : installation d'une nouvelle toilette et d'une nouvelle fosse préfabriquées, y compris les sentiers d'accès, une pente appropriée et un plan de drainage.

B. MODIFICATIONS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

1. ÉNONCÉ DES TRAVAUX

INSÉRER : ÉNONCÉ DES TRAVAUX Selon la section 5.4.1.

AJOUTER : La capacité de la fosse doit être d'au moins 5 800 litres (1 500 gallons US).

N° de l'invitation :
5P468-22-0056/A

N° de la modification :
003

Autorité contractante :
Jen Maheu

Ver. 02.08.21

N° de référence du client :

Titre :
Toilettes sèches au départ du sentier de la rivière Simpson et au lac Bow – parcs
nationaux Kootenay et Banff

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.